## MCD (Propriété / Entité / Association)

## Race chevaline - partie 1

## Pour cet exercice:

Les règles de gestion sont les suivantes :

- un cheval est identifié par ses caractéristiques de naissance :
  - o un numéro d'enregistrement auprès de la société des courses,
  - o une date,
  - o une mère toujours identifiée,
  - o une race,
  - une couleur,
  - o un sexe,
  - o un lieu de naissance
- un cheval est la propriété, à une date donnée, d'un propriétaire ou d'un ensemble de propriétaires regroupés en société.
- Un cheval est entraîné, à une date donnée, par un entraîneur qui peut luimême être propriétaire.
- le propriétaire (ou l'entraîneur) est identifié par un numéro, une adresse (rue, ville, code postal).
- Un cheval est suivi par un vétérinaire, chargé à des dates données d'établir ses vaccinations.

Présenter le modèle conceptuel des données décrivant ce système d'information.